

## Programme de Restauration du ru d'Allan

### Compte-rendu de la réunion de piquetage - Tranche 4 - 20 Février 2017

• <b>Lieu :</b>	Mairie de Chézy-en-Orxois à 10h00
-----------------	-----------------------------------

• <b>Maître d'ouvrage :</b> Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Ourcq amont	• <b>Maître d'œuvre :</b> Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	• <b>Entreprise :</b> Forêts et Paysages
--	--	---

• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
LEVEQUE Yves	Président du syndicat			✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement			✓
LAURENT Sébastien	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
BARBIER Thomas	Exploitants agricoles	✓		
THIROUIN Cédric		✓		
POTEL Cyril		✓		
CARION Denis	Commune de Dammard	✓		
WEISS Wendy	Syndicat de l'Ourcq amont	✓		
KRAMP Jean-Claude		✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine Normandie			✓
HOUPPERT Maxime	Entente Marne			✓

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

• **SITUATION ACTUELLE :**

- Le programme d'entretien et de restauration du ru d'Allan et de ses affluents est composé de 5 tranches de travaux.

- Trois tranches de travaux ont été réalisées, depuis 2015, sur les communes suivantes : Sommelans, Priez, Neuilly-Saint-Front, Monnes, Dammard, Macogny, Chézy-en-Orxois et Saint-Gengoulph.
- Cette quatrième tranche de travaux concerne les communes de Chézy-en-Orxois et Dammard.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des tronçons de travaux répartis sur les 5 tranches.

Tronçons	Cours d'eau	Linéaire	Tranche travaux	Total Linéaire(m)
ALA	Ru d'Allan	3360	1	4960
ALB	Affluent : Les fonds de Saussy	1600	1	
ALC	Ru d'Allan	3500	2	5070
ALD	Affluent : Les Mégredeaux	1120	2	
ALE	Affluent : Le Platron	250	2	
ALF	Affluent : Le Fond du Bagnolet	200	2	
ALG	Affluent : Ru de Monnes	900	3	4360
ALH	Ru d'Allan	2250	3	
ALI	Affluent : Ru du Villepolin	960	3	
ALJ	Affluent : Ru de Chézy-en-Orxois	250	3	
<b>ALK</b>	<b>Ru d'Allan</b>	<b>3610</b>	<b>4</b>	<b>5765</b>
<b>ALL</b>	<b>Affluent : Ru de la ferme de Vailly</b>	<b>1200</b>	<b>4</b>	
<b>ALM</b>	<b>Affluent : Ru du Rossignol</b>	<b>955</b>	<b>4</b>	
ALN	Ru d'Allan	3860	5	8245
ALO	Affluent : Ru de Saint-Quentin-sur-Allan	2495	5	
ALP	Affluent : Ru de Louvry	1250	5	
ALQ	Affluent : Ru de Bourneville	640	5	
			<b>Total</b>	28400

#### • DETAIL DES TRAVAUX :

- Une visite de terrain a été réalisée dans le courant de l'année 2016 et a pour but d'actualiser les typologies de travaux. Ainsi, le tronçon ALL (au niveau de ferme de Vailly) ne sera pas traité.
- Le tronçon ALM (ru du Rossignol) sera traité manuellement. L'entreprise procédera alors à l'élagage des branches basses et au retrait des embâcles et encombres présents dans le lit et gênant les écoulements.
- Les travaux sur le tronçon ALK (ru d'Allan) seront réalisés par l'intermédiaire d'une équipe de bûcherons assistée d'une pelle mécanique à chenille équipée d'une pince.

#### Pour les berges,

- La nature des interventions correspond à une restauration de la végétation rivulaire comprenant le débroussaillage sélectif de la végétation arbustive et buissonnante, l'abattage des arbres morts ou penchants fortement vers le cours d'eau, l'étêtage, l'élagage, l'émondage, le recépage ainsi que la sélection des rejets de souches.
- Des trouées de lumière seront créées sur les secteurs les plus denses en végétation. Ces trouées permettront à la végétation herbacée et aquatique de se développer afin de diversifier les habitats et stabiliser les berges.
- Les produits de traitement provenant des opérations ci-dessus mentionnées (bois inférieurs à 8 cm de diamètre) seront soit :
  - mis en andain et déposés soigneusement en haut de berge dès lors que l'on se situe dans des zones boisées.

- brûler sur des zones ouvertes le permettant (pâtures, bandes enherbées, ...) L'entreprise devra cependant obtenir l'autorisation du propriétaire avant de brûler sur ses terres. Les zones de feu seront enterrées, remises en état et réensemencées avant la fin du chantier.
- Le bois, supérieur à 8 cm de diamètre, sera déposé en haut de berge et laissé à disposition des propriétaires/riverains.
- Afin de faciliter la conduite du chantier, les arbres auront fait l'objet d'un marquage à la peinture réalisée par le représentant du maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

### **Pour le lit,**

- Le ru d'Allan est un cours d'eau de faible largeur, néanmoins un nettoyage sélectif de son lit permet de retirer les encombres problématiques et de retrouver des écoulements vifs et naturels (phénomène d'autocurage). La gestion sélective du lit comprend l'enlèvement et/ou le déplacement des embâcles gênants le bon écoulement de l'eau.
  - Les embâcles naturels (*souches, branches, bois morts, ...*) ne seront totalement retirés que s'ils présentent un véritable obstacle à l'écoulement de la lame d'eau.
  - Les embâcles composés de matériaux hétéroclites (*tôles, ferrailles, déchets, seuils non-conforme, ...*) seront obligatoirement retirés et évacués en décharge appropriée.
  - Le déplacement partiel d'embâcles naturels/souches permet également de recréer des habitats. Il est demandé à l'entreprise, dans la mesure du possible, de favoriser ce type d'intervention.



*Les schémas ci-contre permettent de comprendre la différence entre un embâcle problématique et non-problématique*

### **Aménagements complémentaires,**

- D'autres interventions viendront compléter les travaux de restauration du lit et des berges.
- Tout comme sur les tranches précédentes, des systèmes d'abreuvements seront créés pour faciliter l'abreuvement des animaux et éviter le piétinement de ces derniers dans le lit de la rivière.
- Un ancien seuil de moulin sera également supprimé afin de restaurer la continuité piscicole et sédimentaire et limiter l'effet « bief » en amont de l'ouvrage. Le retrait de cette retenue va permettre de faire baisser la ligne et de favoriser le phénomène d'autocurage du lit.



*Embâcle faisant obstacle aux écoulements*



*Végétation dense à restaurer*

• **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier tous les 15 jours.
- Un suivi de l'état d'avancement du chantier sera effectué plusieurs fois par semaine par le personnel du syndicat de rivière. Les réunions de chantier sont ouvertes à tous.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. APPLINCOURT David – entreprise Forêts et Paysages ..... 06.07.87.95.13  
 M. FELZINGER Guillaume– Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74  
 Les agents du Syndicats de l'Ourcq amont ..... 06.81.73.01.72  
 ..... 06.26.79.45.38

• **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

La prochaine réunion de chantier aura lieu  
**le Mardi 11 Avril 2017, à 09h30**  
**au niveau du pont du ru d'Allan,**  
**route de Chezy-en-Orxois/Dammard**

*Voir plan ci-contre*

Le service technique,

